

« NOUS VISIONS UN HAUT NIVEAU DE PRODUCTION EN AGRICULTURE BIO »

HOLSTEINISATION ET ACHAT DE FOURRAGES POUR RÉALISER SON DROIT À PRODUIRE, LE GAEC DE LA DIFFÉRENCE COMBINE AGRICULTURE BIO ET RECHERCHE DE PERFORMANCES DANS UNE LOGIQUE DE RENTABILITÉ.

REPORTAGE JEAN-FRANÇOIS MARTIN

L'achat de fourrages assure un volume de production nécessaire à la dilution des charges de structure

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA LOIRE REÇOIT DE NOMBREUSES DEMANDES DE DIAGNOSTICS de conversion à l'agriculture biologique. Faut-il y voir l'une des conséquences de la chute du prix du lait conventionnel et son impact sur des exploitations localisées en zone difficile ou de montagne? Toujours est-il qu'une soixantaine de dossiers sont parvenus cette année à Jean-Pierre Monier. « Nous n'avons jamais observé un tel engouement, analyse le conseiller en bovin lait de la chambre d'agriculture du département. À l'instar de la crise de 2009, ce mouvement est indéniablement lié aux demandes des laiteries en lait bio et à la crise actuelle. Parmi ces candidats à la conversion, on distingue deux types de profil: d'une part, des éleveurs qui souhaitent remettre en question leurs pratiques et, d'autre part, des éleveurs en situation économique difficile. À ceux-là, je rappelle que la bio n'est pas une solution de dernier recours, mais un mode de production très technique qui n'exclut pas la performance et la nécessité de maintenir un certain niveau de productivité laitière pour diluer le montant des charges de structure. »

« LA CRISE DE 2009 COMME ÉLÉMENT DÉCLENCHÉUR DE NOTRE CONVERSION »

C'est en tout cas le parti pris par Éric Violon et Hervé Freisse, les deux associés du Gaec de la Différence, installés à Rozier-Côtes-d'Aurec, dans les monts du Forez. À 800 mètres d'altitude, sous un climat soumis à des périodes sèches de plus en plus fréquentes en été, ils privilégient l'achat de luzerne et la production de céréales sur l'exploitation à l'autonomie fourragère, souvent présentée comme l'alpha et l'oméga de



LE CADRE



► À Rozier-Côtes-d'Aurec (Loire).

► Altitude: 800 m.

► Monts du Forez,

au nord du plateau granitique du Massif Central. Zone de montagne avec épisodes de sécheresse estivale de plus en plus marqués (précipitations annuelles de 900 mm). Sols à tendance acide, peu profonds et à dominante limoneuse.

CARTE DE VISITE

► 2 associés: Éric Violon (44 ans) et Hervé Freisse (42 ans).

► 95 ha de SAU, dont 12 ha de mélange céréalier (blé, orge et triticale), 2 ha d'orge, 4,5 ha de maïs épis enrubanné, 38 ha de prairies temporaires à base de mélange suisse, 6 ha de dactyle-luzerne et 32,5 ha de prairies permanentes.

► 400 220 litres de lait produits, dont 386 460 litres livrés chez Sodial.

► 83,8 UGB, dont 59 laitières (60 % holsteins et 40 % montbéliardes) à 6 693 l/VL, 31,58 de TP et 40,20 de TB.

l'élevage bovin bio. Le Gaec a été créé en 1999, lorsqu'Éric s'est installé sur la ferme familiale en s'associant avec un éleveur voisin, Jean Charret, alors âgé d'une cinquantaine d'années. Sans successeur « familial », ce dernier a eu la sagesse d'entamer des démarches pour trouver

L'exploitation bénéficie d'un parcellaire regroupé et les vaches ne parcourent pas plus de 500 mètres entre la stabulation et la pâture.



Le pâturage des vaches laitières est conduit au printemps sur le principe de paddocks de 1 ha, avec un temps de présence de vingt-quatre heures. L'alimentation en eau de toutes les pâtures est le principal investissement renfilé dans le cadre du passage en bio (4 500 €).

un repreneur, cinq ans avant la date de son départ à la retraite programmé en 2009. Une anticipation payante, puisqu'au moment venu, Hervé Freisse, un jeune de la commune, prenait la relève, moyennant le rachat de parts sociales pour un montant de 90 000 €. « À l'époque, je n'avais

ni l'expérience ni les diplômes nécessaires, se souvient Hervé. J'ai donc suivi au préalable une formation entre 2007 et 2008, afin d'acquérir les compétences professionnelles et de pouvoir bénéficier des aides JA à l'installation », explique-t-il. La structure d'exploitation se compose alors de 90 ha de ●●●

« Dans notre système, la qualité de la première coupe d'herbe est déterminante »

SAU, d'une stabulation en aire paillée de 50 places, construite à l'extérieur du village, d'un quota de 328 000 litres de lait standard livré chez Sodiaal et produit par un troupeau mixte holstein et montbéliard. Ce droit à produire sera rapidement porté à 423 000 litres, à la suite des attributions JA et à des achats de transferts spécifiques sans terre (TSST). Pour faciliter la transition, Jean Charret restera présent dans le Gaec pendant les six premiers mois suivant l'installation officielle d'Hervé le 1^{er} janvier 2009. Puis, dès le mois d'octobre, les nouveaux associés entamaient les deux années de conversion de leur exploitation à l'agriculture bio. « Avant d'avoir l'opportunité de créer le Gaec, j'avais envisagé de m'installer en bio pour valoriser seul une petite structure familiale de 70 000 litres de lait, se souvient Éric. Mais c'est finalement au printemps 2009 que tout s'est accéléré, lorsque

le prix du lait standard a chuté jusqu'à 216 €/1 000 litres. Nous avons d'abord pris le temps de rencontrer des éleveurs bio historiques dans les monts du Pilat pour mieux appréhender ce mode de production et conforter notre décision, puis nous avons sollicité un diagnostic de faisabilité auprès de la chambre d'agriculture. » Pour une exploitation qui accorde déjà une part prépondérante de son assolement à l'herbe, la conversion du système de production se fait sans grands bouleversements, ni investissements majeurs.

« RÉALISER NOTRE DROIT À PRODUIRE GRÂCE À L'ACHAT DE FOURRAGES »

« Compte tenu du prix du tourteau de soja bio, nous avons supprimé dès le départ le maïs ensilage de l'assolement. Dans une logique d'autonomie alimentaire, nous avons d'abord bâti un système fourrager 100 % herbe, à base de mélanges com-

plexes suisses riches en légumineuses, complétés par quelques hectares de céréales. Par la suite, nous avons progressivement augmenté la surface consacrée aux céréales et mis sur l'achat de fourrages de qualité en vue d'accroître la production laitière, pour pouvoir réaliser notre droit à produire dans un bâtiment déjà saturé. »

Tous les ans, les associés planifient donc l'achat de maïs épis enrubanné et de foin de luzerne, auprès de céréaliers bio de la région. Le foin de luzerne est livré à la ferme (166 €/tonne) où il est passé à la broyeuse avant d'être stocké en vrac en brins de 2 cm. Le renoncement à l'autonomie fourragère est donc une stratégie assumée. Elle a permis de passer de 295 000 litres à près de 400 000 litres de lait produit, soit un niveau d'étable de 6 693 litres/VL, à 31,6 de TP et 40,2 de TB obtenu à partir d'une consommation de 1260 kg/VL de

CÉRÉALES Un enjeu économique et agronomique

Outre l'autonomie en concentré énergétique et en paille pour la litière et la production de compost, la sole céréalière permet le renouvellement des prairies temporaires multi-espèces nécessaire au maintien d'une bonne productivité. « La pratique du labour casse le cycle des maladies, des mauvaises herbes et améliore la structure du sol », explique Jean-Pierre Monier, conseiller de la chambre d'agriculture de la Loire. En la matière, le Gaec de la Différence obtient un rendement moyen de 35 à 40 q/ha. Mais les attaques de rouille sur triticale pur ont conduit les associés à orienter leur choix vers des variétés résistantes et surtout à privilégier les mélanges d'espèces (blé, triticale, orge, seigle), semés à raison de 200 kg/ha derrière une prairie temporaire et un labour. Il faut noter que les mélanges avec du pois fourrager ont été abandonnés en raison des dégâts de sangliers, qui semblent particulièrement friands



de ce protéagineux. Aucune intervention de désherbage n'est réalisée sur les cultures. Au printemps, les éleveurs ressemencent la prairie sous couvert de la céréale, avec un semoir à disque suivi d'un rouleau. « Les légumineuses s'implantent mieux à l'abri de la céréale, observe Hervé. C'est aussi un vrai plus pour les stocks, car une première exploitation de la nouvelle prairie

est possible dès l'automne. » À la suite de l'acquisition de 20 ha de SAU cette année, 5 ha de maïs viennent s'intercaler en tête de rotation. La sole en céréales permet aussi d'optimiser le montant des aides : en effet, dans le cadre de l'aide au maintien de la bio, 90 €/ha sont attribués aux prairies permanentes et 160 € aux prairies temporaires de moins de cinq ans.

L'achat de paille représente un budget conséquent (30 €/1 000 litres). Mais il est essentiel pour produire le compost nécessaire à la fertilisation. Pour réaliser ce compost, le fumier est retourné une seule fois avec un épandeur en poste fixe.

CHIFFRES ET ANALYSE. Que disent leurs comptes d'exploitation ?

EBE produits = 39%

En 2014, la moyenne de groupe des éleveurs laitiers bio en zone de montagne est de 46 %. Le Gaec se caractérise par un montant de charges opérationnelles plus élevé, lié aux achats extérieurs. Mais grâce à un produit/UMO plus important que le groupe, le revenu disponible par UMO du Gaec est supérieur à la moyenne (30 816 €/UMO contre 28 846 €/UMO).

Taux d'endettement = 34%

Malgré un coût de mécanisation élevé, le taux d'endettement reste maîtrisé en raison d'une part importante d'autofinancement.

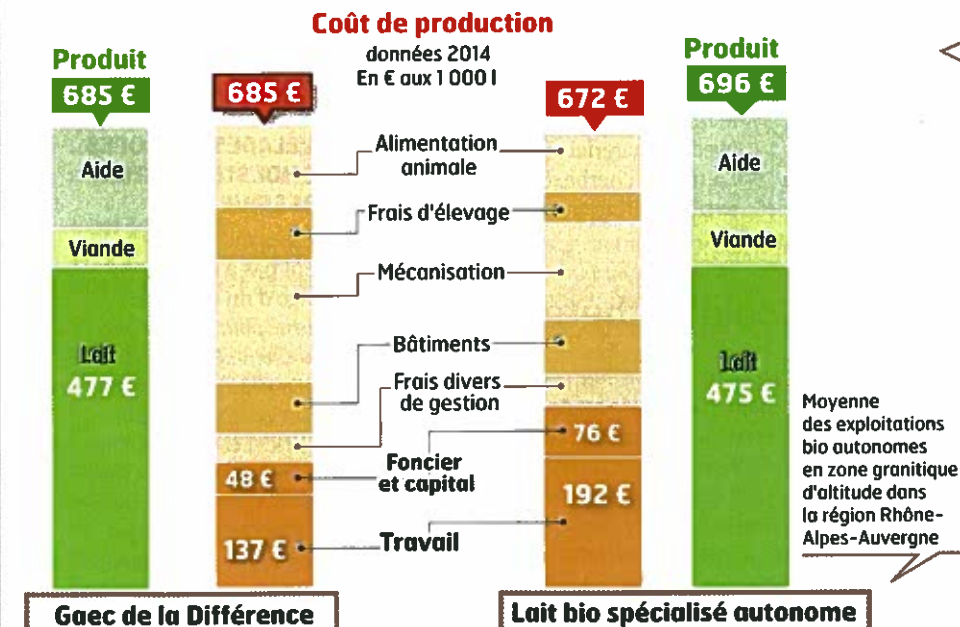
RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DU 01-11-2013 AU 31-10-2014

Produits	269 668 €	Charges	164 663 €
Total produits animaux	211 443 €	Charges opérationnelles	88 343 €
Vente de lait : 386 460 l x 0,476 €	184 144 €	Concentrés	37 211 €
Lait autoconsommé	157 €	Frais d'élevage	14 663 €
Vaches de réforme : 12 x 293 kg x 3,35 €	11 790 €	Fourrages achetés	14 236 €
Veaux mâles : 23 x 135 €	3 105 €	Achat de litière	10 463 €
Veaux de boucherie : 3 x 222 kg x 1,73 €	1 152 €	Frais vétérinaires	4 645 €
Variation d'inventaire animaux	6 575 €	Taxes animales	582 €
Aide laitière de montagne	4 520 €	Semences et plants	3 627 €
Total produits végétaux	18 014 €	Engrais et amendements	1 667 €
Aides conversion bio	13 229 €	Fournitures pour fourrages	1 249 €
Cession interne au troupeau : 441 q x 25 €	11 035 €	Charges de structure⁽¹⁾	76 320 €
Variation d'inventaire	-6 250 €	Main-d'œuvre	17 973 €
Total produits non affectables	40 211 €	Foncier	7 852 €
ICHN	19 126 €	Matériel	26 236 €
DPU	19 648 €	Bâtiments et installations	4 521 €
Autres aides	1 437 €	Autres charges	19 738 €

EBE : 105 005 €	
Annuités	39 074 €
Dispo. pour autof. et prélèv. privés	61 632 €
Amortissements	67 730 €
Frais financiers	4 299 €
Résultat courant	32 976 €

(1) Hors amortissements et frais financiers.

UN COÛT DE PRODUCTION SUPÉRIEUR AUX SYSTÈMES AUTONOMES POUR LE GAEC MAIS UNE MEILLEURE RENTABILITÉ DU TRAVAIL



L'ANALYSE DE JEAN-PIERRE MONIER

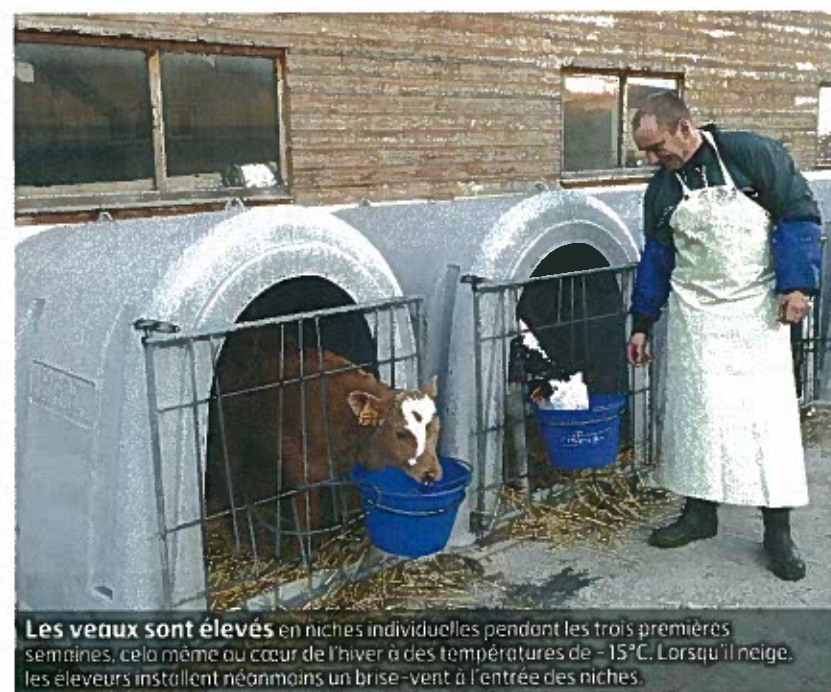
CONSEILLER D'ÉLEVAGE À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA LOIRE

« Dans notre réseau de fermes bio de référence, le Gaec est classé dans les systèmes intensifs, fondés sur les premières coupes précoces d'ensilage. Si l'on tient compte de la rémunération des capitaux propres (1,3 %) et des terres en propriété (70 €/ha), son coût de production 2014 de 685 €/1 000 litres autorise une rémunération du travail de 1,5 Smic/UMO. À titre de comparaison, le coût de production moyen des éleveurs autonomes est de 672 €, pour une rémunération de 1,69 Smic/UMO. La différence s'explique par des frais d'élevage supérieurs liés aux achats extérieurs, en particulier de paille et de concentrés. En effet, en raison de la forte pluviométrie du printemps, les attaques de rouille sur triticale pur n'ont pas permis de dépasser les 15 q/ha. La différence s'explique aussi par des frais de mécanisation importants consentis dans une logique d'optimisation fiscale. D'ailleurs, si l'on ne retient que l'approche trésorerie du coût de production, c'est-à-dire sans les amortissements, la rémunération réelle permise en 2014 est de 2,44 Smic/UMO. »

●●● concentré (185g/litre, contre une moyenne de groupe de 210 g/l). « La qualité des fourrages achetés garantit un volume de production minimum sans recours excessif aux concentrés du commerce, ce qui permet de conserver une bonne maîtrise du coût alimentaire. De plus, en agriculture bio, la prairie tient un rôle central et doit, à ce titre, être ménagée. Dès lors, compte tenu d'un niveau de chargement assez élevé de 1 UGB/ha et de l'interdiction d'utiliser les ammonitrates pour booster les rendements, l'achat de fourrages offre davantage de souplesse en matière de gestion de l'herbe et préserve la prairie du surpâturage. » La ration complète hivernale du troupeau (60 % de vaches holsteines, 40 % de montbéliardes) se compose d'ensilage d'herbe à volonté (rappel : la part d'ensilage dans la ration n'est plus limitée par le cahier des charges bio), 2 kg de foin de luzerne broyé, 3 kg de maïs épi enrubanné, 800 g de tourteau de soja et 1,2 kg de céréales.

« VEILLER À LA QUALITÉ DES PREMIÈRES COUPES D'ENSILAGE D'HERBE »

Dans ce système, la qualité de la première coupe d'ensilage d'herbe est déterminante : 45 ha sont fauchés à cette occasion (dont 5 à 6 ha de prairies naturelles). Sur ces parcelles, 10 tonnes par hectare de compost sont épandues à l'automne et 20 m³ de lisier issus des aires d'exercice de la stabulation en sortie d'hiver (vers le 20 mars), avant un chantier



Les veaux sont élevés en niches individuelles pendant les trois premières semaines, cela même au cœur de l'hiver à des températures de -15°C. Lorsqu'il neige, les éleveurs installent néanmoins un brise-vent à l'entrée des niches.



Un peu plus d'une heure de traite, avec un équipement de 2 x 5 postes, pour une personne seule en alternance. Les éleveurs utilisent lavettes, papier et post-trempage et sont d'astreinte un week-end sur deux.



La ration complète mélangée est distribuée deux fois par jour au godet mélangeur.

« Le maïs dans la ration doit être limité à 1 t de MS/VL pour ne pas dérapier sur le coût de la correction azotée »

programmé autour du 10 mai. « La fauche est déclenchée de bonne heure, c'est-à-dire avant l'apparition des premiers épis, précise Éric. La quantité récoltée n'excède pas 2 tonnes de matière sèche par hectare à cette période, mais cela laisse la possibilité de réaliser une seconde coupe avant l'été, qui sera ensilée par-dessus dans un silo couloir. » Sans fertilisation minérale, la première coupe affiche cette année une valeur de 13 % de MAT, 0,84 UFL, 35 % de MS et 19,7 % de cellulose. Sur ces parcelles de fauche, une trentaine d'hectares seront à nouveau ensilés en deuxième coupe et environ 15 ha réintégrés dans le cycle

de pâturage. « Un second apport de lisier est réalisé après la première coupe. C'est aussi l'occasion de vider la fosse avant l'été pour réduire la population de mouches car il n'y a pas de produits homologués en bio. » Par ailleurs, quelques hectares de foin sont réalisés fin juin et de l'enrubannage à l'automne, pour les vaches tarées et les génisses. Le Gaec dispose de toute la chaîne de fenaison en propriété, la récolte (ensilage, enrubannage et moisson) est assurée par une ETA, tandis que l'épandage, les semis et le travail du sol sont effectués avec du matériel en Cuma. La mise à l'herbe débute fin avril : au printemps, les lai-

tières disposent de 32 ares/VL, puis de 50 ares en été. Malgré cela, le manque de précipitations estivales implique de maintenir une complémentarité à l'auge. À l'exception d'une quinzaine de jours de plein pâturage en mai, les fourrages conservés sont donc distribués toute l'année. Du 15 avril au 15 mai, la complémentarité moyenne est de 2 kg de matière sèche, puis 8 kg de MS entre le 15 juin et le 15 août et 6 kg de MS jusqu'au 15 novembre, date de la rentrée à l'étable.

« DES VÊLAGES PRÉCOCES ET UNE HOLSTEINISATION PROGRESSIVE »

Les génisses quant à elles ne sortent pas à l'herbe avant l'âge d'un an : « C'est une sécurité pour assurer une croissance régulière qui nous permet d'avoir un âge moyen au premier vêlage à 26 mois », précise Éric. Les vêlages sont étalés toute l'année, avec un pic de naissance à l'automne. Pendant les trois premières semaines, les petites génisses sont élevées en niches individuelles avec deux repas par jour au lait entier (les mâles sont vendus à 15 jours), puis

en cases collectives pour un sevrage programmé à 3 mois et une consommation de 400 litres/veau. « Elles ont du foin, de la luzerne et du concentré fermier à volonté (céréales + tourteau). Nous arrêtons l'alimentation lactée dès qu'elles mangent l'équivalent de 2,5 kg de ce concentré. À la naissance, il nous arrive de laisser téter les montbéliards, car ils ont du mal à boire au seau. C'est aussi une raison pour laquelle nous évoluons vers une holsteinisation du troupeau. » La reproduction par insémination met donc l'accent sur les semences sexées de holsteins, améliorateurs en lait et sur la mamelle.

« UN OBJECTIF DE 7 500 L PAR VACHE POUR 430 000 L LIVRÉS »

« L'expérience nous montre qu'il est possible de produire bio avec les noires. Elles donnent plus de lait avec moins de concentrés et sont capables de repartir très vite en lait après une période de restriction alimentaire, par exemple après une sécheresse. » La tension au niveau des stocks est cependant en passe d'être résolue grâce à l'acquisition, cette année, de 20 ha de SAU à proximité immédiate de

PAROLE D'ÉLEVEUR

« Une vraie source de motivation »



« Il est difficile d'affirmer que la bio a amélioré le revenu, car depuis la conversion, les volumes de lait produit sur l'exploitation ont augmenté. Notre objectif est d'ailleurs de saturer la stabulation pour produire le maximum de lait, tout en maîtrisant les coûts. Compte tenu du prix du soja bio (875 €/t), la difficulté consiste à produire des fourrages de qualité pour ne pas trop baisser en lait. Or, nous sommes très dépendants du climat et sans azote minéral, le rendement de la première coupe d'ensilage

est beaucoup plus faible (-20 à -30 %). Les prairies riches en légumineuses permettent de compenser ce déficit en deuxième et troisième, voire en quatrième coupes, grâce à une meilleure résistance au sec. L'acquisition de 20 ha cette année va nous permettre d'être autonomes, de diversifier l'assolement et les modes de récolte pour plus de sécurité. En revanche, la santé du troupeau ne pose pas de difficultés. Les trois traitements autorisés en bio, hors antiparasitaires, laissent suffisamment de latitude. Nous avons suivi une formation à l'homéopathie vétérinaire que nous n'avons pas encore pris le temps d'appliquer concrètement. Cette remise en cause du mode de production est en tout cas une source de motivation qui amène à faire des essais, à nous ouvrir à de nouvelles techniques et pour rien au monde, nous ne ferions machine arrière. »

la stabulation. Sur ces terres, 5 ha de maïs ont été implantés et récoltés fin octobre sous forme d'épis enrubannés, avec un rendement de 160 q/ha. Six hectares de luzerne et autant de céréales ont également été implantés à l'automne. Cette reprise foncière est une opportunité de densifier la ration en unités fourragères sans achats extérieurs et surtout d'atteindre l'autonomie alimentaire. Le conseiller de la chambre d'agriculture recommande au préalable de limiter la place du maïs dans la ration à 1 t de MS/VL, « pour ne pas dérapier sur le coût de la correction azotée ». La disponibilité en main-d'œuvre est aussi une contrainte à prendre en compte, car les dates de binage coïncident avec la période de fenaison. « À la suite de la reprise de ces 20 ha, nous avons le projet de prolonger la stabulation de trois travées supplémentaires : deux pour les vaches laitières et une pour les tarées, explique Hervé. Cela reste un investissement modéré qui doit nous permettre de produire 430 000 litres, à partir d'un troupeau 100 % holstein produisant autour de 7500 l/VL. » ■

JÉRÔME PEZON

SYSTÈME FOURRAGER 1 UGB/ha et 15 % des besoins achetés

Sur la base d'un chargement de 1 UGB/ha SFP (83,8 UGB avec des vêlages à 27 mois, 82,4 ha de SFP) l'exploitation a acheté, en 2014, 26 % de ses besoins fourragers sous forme de foin de luzerne et de maïs épis. Dans la pratique, le conseiller de la chambre d'agriculture recommande, selon les cas, de ne pas dépasser 15 à 25 % pour ne

pas mettre en péril la cohérence des systèmes d'exploitation. C'est la qualité des fourrages qui a permis de conserver une bonne maîtrise du coût alimentaire. Sur l'exploitation, le lisier est réservé aux parcelles de fauches précoces pour assurer les stocks. En 2014, les rendements d'ensilage en première coupe sont estimés à 2 t de MS/

ha. Le rendement de la deuxième coupe enrubannée est de 0,7 t et les troisième et quatrième coupes ensilées ont donné respectivement 2,2 et 0,5 t de MS/ha. À noter qu'un chaulage régulier est nécessaire pour maintenir une forte proportion de légumineuses dans la prairie, favorables à un meilleur étalement de la production toute la saison.